

igus lance le premier programme au monde de recyclage de chaînes porte-câbles

Recycler des chaînes déjà utilisées au profit de l'environnement

Que se passe-t-il lorsque la durée de vie maximale d'une chaîne porte-câbles en polymères est atteinte ? La plupart du temps, elle est tout simplement jetée et incinérée avec d'autres déchets en plastique. Le spécialiste des plastiques en mouvement igus s'engage dans une voie nouvelle avec son « *igus green chainge recycling program* ». Les utilisateurs peuvent maintenant renvoyer à igus leurs chaînes en polymères pour un recyclage, quel qu'en soit le fabricant. Ils font ainsi des économies au niveau de l'élimination et reçoivent en plus un bon d'achat chez igus. Une initiative qui profite au client comme à l'environnement.

Selon le « PlastikAtlas 2019¹ », seulement 16% environ des déchets plastiques générés en Allemagne sont réutilisés pour de nouveaux produits. Même si une chaîne porte-câbles en polymères à longue durée de vie n'est pas comparable à des articles jetables de la vie quotidienne comme les emballages en plastique, la question de sa gestion en fin de cycle de vie n'en demeure pas moins posée. Normalement, la chaîne est jetée avec d'autres déchets en plastique. Il est rare qu'elle soit recyclée, le travail que représente la séparation des différents matériaux et leur traitement pour en faire des granulés réutilisables (« broyage ») étant trop important. Dans la plupart des usines, il est donc courant de jeter dans le conteneur à déchets industriels les chaînes porte-câbles retirées des machines. Très souvent, les déchets en plastique sont ensuite incinérés. igus propose maintenant une alternative plus écologique avec son « *igus green chainge recycling program* ».

Recyclage facile

L'objectif de ce programme est de réutiliser les polymères des chaînes porte-câbles pour contribuer à une économie circulaire. Pour y participer, les utilisateurs peuvent envoyer à igus leurs vieilles chaînes porte-câbles en polymères après nettoyage, quel que soit le fabricant de la chaîne en question. Les plastiques seront ensuite triés par type de matériau, nettoyés, broyés et conditionnés. Ils peuvent ensuite être réutilisés par igus ou d'autres entreprises pour la production de produits techniques de grande qualité. Le client reçoit en retour un bon d'achat igus de 0,78 euros par kilo. « igus prend ses responsabilités et contribue avec son *igus chainge recycling program* à la réduction des déchets en plastique et à l'amélioration du recyclage », souligne Frank Blase, Président Directeur général du groupe igus avant d'ajouter : « Ce n'est pas vraiment quelque chose de nouveau pour nous. Nous sommes le plus grand fabricant mondial de chaînes porte-câbles en polymères et réutilisons aujourd'hui déjà 99% des déchets en polymères générés lors de la production sont broyés et réinjectés dans le cycle. Le programme *chainge* constitue maintenant l'étape suivante sur la voie d'une économie durable. » Le *igus green chainge recycling program* sera lancé au cours des prochaines semaines dans le monde entier. Le programme démarre actuellement en Allemagne et en France et sera localisé dans de nombreux autres marchés comme la Chine, les Etats-Unis, le Japon, Taïwan ou la Corée.

¹ Fondation Heinrich-Böll-Stiftung & Bund für Umwelt und Naturschutz Deutschland (BUND), Le PLASTIKATLAS 2019, https://www.bund.net/fileadmin/user_upload_bund/publikationen/chemie/chemie_plastikatlas_2019.pdf

Vous trouverez de plus amples informations sur le igus *change* recycling program à l'adresse www.igus.fr/recyclage et dans la vidéo à l'adresse <https://www.youtube.com/watch?v=a7aHYI-tDXU>



Photo PM7119-1

Pour faire de nouveaux granulés polymères à partir de chaînes porte-câbles usagées : 1. nettoyer la chaîne, 2. peser, 3. saisir la quantité et prendre contact avec igus, 4. envoyer votre matériel à notre usine. (Source : igus)



Photo PM7119-2

« igus prend ses responsabilités et contribue avec son igus *change* recycling program à la réduction des déchets en plastique et à l'amélioration du recyclage », explique Frank Blase, le Président Directeur général du groupe igus. (Source : igus)

Contact presse :
igus® SARL – Nathalie REUTER
01.49.84.98.11 nreuter@igus.net
www.igus.fr/presse

49, avenue des Pépinières - Parc Médicis - 94260 Fresnes
Tél.: 01.49.84.04.04 - Fax : 01.49.84.03.94 - www.igus.fr

Les Termes "igus, chainflex, CFRIP, conprotect, CTD, drylin, dry-tech, dryspin, easy chain, e-chain systems, e-ketten, e-kettensysteme, e-skin, flizz, iglide, iglidur, igubal, manus, motion plastics, pikchain, readychain, readycable, speedigus, triflex, plastics for longer life, robolink et xiros" sont des marques protégées en République Fédérale d'Allemagne et le cas échéant à niveau international.